

Niveaux de la compétence « Professionnalisme »

Définition : capacité à assurer l'engagement envers la société et à répondre à ses attentes, de développer une activité professionnelle en privilégiant le bien-être des personnes par une pratique éthique et déontologique, d'améliorer ses compétences par une pratique réflexive dans le cadre de la médecine fondée sur des faits probants, d'assumer la responsabilité des décisions prises avec le patient.

Description du niveau	
Niveau novice	• Entrevoit un projet professionnel
	• Accepte son rôle d'interne
	• Présente un engagement altruiste envers le patient
	• Participe aux formations théoriques et pratiques du DES
Niveau intermédiaire	• Manifeste un engagement pour la médecine générale
	• S'occupe du patient avec altruisme, honnêteté, dans le respect des règles déontologiques
	• Prend conscience du besoin d'acquisition permanente de nouvelles connaissances afin d'améliorer ses compétences
	• Définit des objectifs de formation en fonction de son projet professionnel
	• Organise son temps de travail
Niveau compétent	• Assume sa responsabilité envers le patient et la société
	• Collabore avec les autres soignants
	• Organise son outil et son temps de travail
	• Améliore ses compétences
	• Prend en charge le patient avec altruisme
	• S'implique dans le rayonnement de la discipline